

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/02/12/2021020416/justel>

Dossier numéro : 2021-02-12/18

Titre

12 FEVRIER 2021. - Arrêté ministériel relatif à la répartition de la garantie régionale accordée dans la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021 aux sociétés de crédit reconnues pour le remboursement du principal et des intérêts sur les crédits destinés au financement des prêts sociaux. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 10-03-2021 page : 20238

Entrée en vigueur : 12-02-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)